

Image not found or type unknown



Violation de propriété privée

Par **paul33**, le **01/04/2009 à 19:41**

mon voisin viens de faire poser un regard pour les ecoulements de ses eaux usées sur mon terrain sans aucune autorisation de ma part , a maintes reprises je lui ai demandé a l'amiable de demonter son regard car celui ci se trouve sur mon terrain,et m'occasionne une gene , il n'a jamais repondu,que puis je faire pour lui faire demonter et a qui dois je m'adresser

Par **augustin**, le **02/04/2009 à 12:09**

Lettre recommandée lui demandant de démonter ce regard sous X jours.rnrnSi rien ne se passe, c'est direction le tribunal !

Par **Upsilon**, le **02/04/2009 à 18:19**

Réponse un peu expéditive mais l'essentiel est là.rnrnQu'appellez vous "un regard" ? Ou ce regard est-il situé exactement ?